

L'assurance

Il existe différents types de contrats d'assurance. Leur objectif est de vous protéger ainsi que votre famille contre les conséquences d'un événement entraînant des dommages pour vous ou pour un tiers.

En l'absence d'assurance, vous aurez l'obligation de couvrir par vous-même les conséquences des dommages que vous aurez causés ou que vous subirez.

Un agent général d'assurance apporte des solutions d'assurances aux :

- particuliers
- professionnels (artisans, commerçants, professions libérales...)
- entreprises

Il délivre un conseil de qualité et des expertises pointues en :

- assurances de personnes (santé, prévoyance, emprunteur...)
- assurances de biens et de responsabilité (automobile, habitation, responsabilité civile, risque cyber...)
- épargne

agéa est l'organisme professionnel représentant les agents généraux d'assurance. Sa mission est de défendre et promouvoir le métier, permettre à ses adhérents de se former et de se professionnaliser.

agéa

Fédération nationale des syndicats
d'agents généraux d'assurance
30 rue Olivier Noyer, 75014 Paris
Tél. 01 70 98 48 00
Email : contact@agea.fr
Site : www.agea.fr



 **agéa** agent
général
d'assurance

Votre agent général d'assurance

Demain se construit aujourd'hui

L'agent général

Il est un indépendant, un chef d'entreprise qui représente une compagnie d'assurance en qualité de mandataire.

Professionnel de l'assurance, il accompagne ses clients dans leurs projets économiques ou de vie. Basé sur la proximité et la disponibilité, il fonde son activité sur une relation de confiance avec ses clients.

12 500

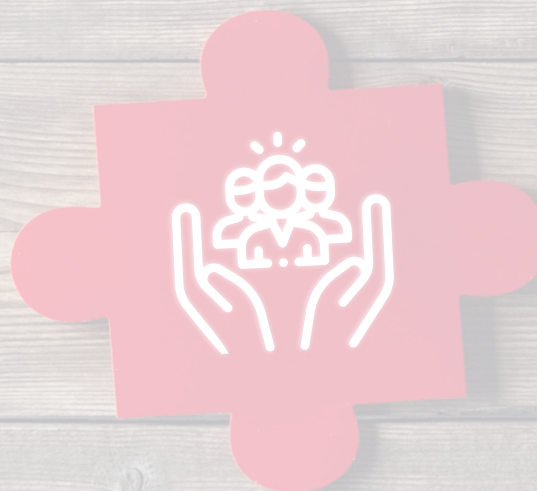
*agents généraux
d'assurance en France*

Expert

Il conseille ses clients après avoir recueilli leurs besoins puis leur propose les garanties adéquates. Il suit l'évolution de leurs situations personnelles ou professionnelles et adapte en conséquence ses garanties.

7 français sur 10

*déclarent avoir besoin
d'un professionnel
de l'assurance*



2^e acteur

*du marché en assurance
de biens et responsabilité*

28 500

*salariés en agence
générale d'assurance*

Un agent général, c'est :

- un spécialiste qui accompagne et protège ses clients
- un interlocuteur dédié à l'écoute de ses clients pour construire une relation de confiance
- un acteur citoyen impliqué dans son tissu local et dans la prévention des risques potentiels de son éco-système.

900 nominations

*d'agents généraux
chaque année*